



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1999/L.3/Rev.1
6 mai 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1999
14-23 juin 1999, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,
liste des documents et plan de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1. Questions d'organisation

Débat consacré au PNUD

Point 2. Rapport annuel de l'Administrateur

Point 3. Réforme de l'Organisation des Nations Unies

Point 4. Évaluation

Point 5. Cadres de coopération de pays et questions connexes

Point 6. Stratégie en matière d'information et de communication

Point 7. Mobilisation des ressources

Point 8. Coopération technique entre pays en développement

Point 9. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Point 14. Questions financières, budgétaires et administratives

Débat consacré au PNUD et au FNUAP

Point 10. Audit et contrôle internes

Point 15. Missions de visite

Débat consacré au FNUAP

Point 11. Rapport du Directeur exécutif pour 1998

Point 12. Plan de travail et demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes

Point 13. Stratégie en matière d'information et de communication

Point 16. Questions diverses

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1. QUESTIONS D'ORGANISATION

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour annoté, DP/1999/L.3
liste des documents et plan de travail

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session et approuvera le plan de travail. Le plan de travail figurant en annexe à la présente note n'est donné qu'à titre indicatif. Conformément à l'usage, si le Conseil termine l'examen d'un point de l'ordre du jour avant la date ou le moment prévu, il pourra passer immédiatement au point suivant.

Rapport sur la deuxième session ordinaire de 1999 DP/1999/13

Le Conseil d'administration approuvera le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 1999.

Décisions adoptées par le Conseil d'administration DP/1999/14
à sa deuxième session ordinaire de 1999

Un aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1999 figure dans le présent document.

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD

POINT 2. RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Rapport annuel de l'Administrateur pour 1998 DP/1999/15

Le rapport annuel de l'Administrateur pour 1998 est plus concis et plus analytique que ceux présentés les années précédentes. Il a été mis fin à la pratique consistant à publier des rapports distincts pour les programmes de chaque bureau régional du PNUD. Une présentation provisoire a été adoptée pour le rapport de 1998. À partir de l'année prochaine, les rapports annuels mettront l'accent sur les résultats et donneront une évaluation complète des principaux résultats obtenus et des ressources déployées pour les obtenir.

Le rapport pour 1998 récapitule les ressources financières du PNUD, les principaux résultats obtenus au cours de l'année et les progrès accomplis dans le renforcement des capacités organisationnelles au moyen des ressources limitées disponibles. Il porte également sur le renforcement des partenariats existants et l'instauration de nouveaux partenariats avec les organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les principaux donateurs.

Le Conseil d'administration procédera à un échange de vues sur ce rapport.

/...

Rapport du Corps commun d'inspection

DP/1999/15/Add.1

Ce rapport reprend de manière succincte le contenu général des cinq rapports du Corps commun d'inspection qui y sont mentionnés et met en avant des recommandations intéressant tout particulièrement le PNUD; il est fait mention des commentaires du PNUD sur les rapports finals et des points devant être examinés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport.

Annexe statistique

DP/1999/15/Add.2

Cette annexe comprend des tableaux présentant les ressources et les dépenses relatives aux programmes opérationnels qui sont couvertes par les ressources de base ainsi que par les fonds et programmes associés au PNUD.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport.

Examen du cadre de coopération à l'échelon mondial

DP/1999/CRP.7

Ce document de séance indique les progrès réalisés à mi-parcours dans le cadre du programme mondial. Il décrit les résultats obtenus et contient le résumé d'une évaluation effectuée au début de 1999.

Le Conseil d'administration voudra peut-être faire des observations sur le rapport d'activité.

POINT 3. RÉFORME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Suivi de la réforme de l'Organisation des Nations Unies : DP/1999/16
rapport de l'Administrateur

Ce rapport porte sur la contribution apportée par le PNUD aux activités de suivi relatives au programme de réformes du Secrétaire général (A/51/950) et aux résolutions 52/12A, 52/12B et 53/192 de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration voudra peut-être faire des observations sur le rapport.

POINT 4. ÉVALUATION

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Évaluation : rapport de l'Administrateur DP/1999/17

Ce rapport porte sur les travaux menés par le Bureau de l'évaluation dans trois domaines : a) appui apporté au PNUD pour orienter son action vers des objectifs précis; b) renforcement de la responsabilité opérationnelle; et c) accroissement de la capacité de l'organisation de tirer les enseignements de l'expérience. Il fait valoir le rôle joué par le Bureau dans la prise en compte

/...

des activités de suivi et d'évaluation dans le processus de réforme engagé par le PNUD, dans l'application d'un mode de gestion axé sur les résultats et dans l'identification, la diffusion et l'assimilation des enseignements tirés des évaluations stratégiques et thématiques.

Le Conseil d'administration voudra peut-être faire des observations sur le rapport relatif aux activités d'évaluation menées en 1998.

POINT 5. CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Assistance au Myanmar : note de l'Administrateur DP/1999/18

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et des conclusions et recommandations établis, en application de la décision 98/14, par la mission d'évaluation sur les progrès accomplis et problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des activités engagées au titre de l'Initiative pour le développement humain.

POINT 6. STRATÉGIE EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Stratégie du PNUD en matière de communication et de relations publiques : rapport de l'Administrateur DP/1999/19

Conformément à la décision 98/5, ce rapport présente le plan d'action du PNUD en matière de relations publiques et d'activités de mobilisation aux niveaux des pays et du siège.

Le Conseil d'administration voudra peut-être faire des observations sur le rapport.

POINT 7. MOBILISATION DES RESSOURCES

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Rapport sur les incidences de la stratégie de financement des fonds et programmes associés au PNUD : rapport de l'Administrateur DP/1999/20

Conformément à la décision 99/1 du Conseil d'administration, ce rapport décrit l'accord initial auquel sont parvenus les fonds et programmes associés au PNUD en matière d'harmonisation des objectifs de gestion et des résultats à obtenir, compte étant dûment tenu de la façon dont sont utilisées les ressources disponibles. Le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le programme des Volontaires des Nations Unies ont également commencé à prendre les mesures nécessaires pour que les besoins définis dans le cadre de financement pluriannuel soient dûment pris en compte dans les plans d'action et que les résultats obtenus fassent l'objet d'une présentation harmonisée dans les rapports.

/...

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport.

POINT 8. COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Coopération technique entre pays en développement : DP/1999/21
rapport de l'Administrateur

Ce rapport rend compte des activités que le Groupe spécial pour la coopération technique entre pays en développement a appuyées au cours de la période 1997-1998.

Le rapport du Comité de haut niveau (1er-4 juin 1999) et un aperçu sur la coopération technique entre pays en développement seront également présentés pour information au titre de ce point.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être faire des observations sur ces rapports.

POINT 9. BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES
D'APPUI AUX PROJETS

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Rapport annuel du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets DP/1999/22

Annexe statistique DP/1999/22/Add.1

Dans son rapport annuel, le Directeur exécutif note que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a dépassé les objectifs financiers qu'il s'était fixés pour 1998 et a fonctionné selon le principe de l'autofinancement. Ce rapport rend aussi compte des dispositions prises pour mettre en oeuvre le Plan stratégique de l'UNOPS pour 1998. L'annexe statistique figure dans l'additif 1 au rapport.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et de l'additif 1 et approuver l'octroi par le Secrétaire général d'une importante délégation de pouvoirs à l'UNOPS en matière de personnel, conformément à la décision 94/32 du Conseil d'administration, notamment le pouvoir d'établir des lettres de nomination.

Le Conseil d'administration sera également saisi du document ci-après :

UNOPS : application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes DP/1999/24

Dans ce rapport, et en application de la décision 97/23, le Directeur exécutif fournit au Conseil d'administration des renseignements sur les mesures prises à la suite des recommandations du Comité des commissaires aux comptes qui figurent dans son rapport A/53/5/Add.10.

/...

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport.

Le Conseil d'administration sera également saisi des documents ci-après :

Rapport du Directeur exécutif sur le rapport du Corps commun d'inspection	DP/1999/25
--	------------

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) : accroissement de la coopération avec les organisations des Nations Unies	JIU/1998/REP/98/5 -A/53/788
---	--------------------------------

Le rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) : accroissement de la coopération avec les organisations des Nations Unies" (JIU/1998/REP/98/5-A/53/788) a été distribué aux membres du Conseil; dans le document DP/1999/25, on trouvera un aperçu actualisé des dispositions prises à la suite du rapport, assorti des observations que le Directeur exécutif a faites au sujet des recommandations du Corps commun d'inspection.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être faire des observations sur le rapport du Directeur exécutif.

POINT 14. QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Gestion des risques financiers au PNUD; examen de la réserve opérationnelle	DP/1999/5/Rev.1
--	-----------------

Gestion des risques financiers au PNUD; examen de la réserve opérationnelle. Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	DP/1999/26
--	------------

Observations sur le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (DP/1999/26)	DP/1999/CRP.9
--	---------------

Le premier rapport contient une analyse de la situation de la réserve opérationnelle du point de vue des risques ainsi qu'une évaluation des risques financiers auxquels est exposé le PNUD. Il passe en revue diverses notions de gestion financière, notamment celles de liquidités, de fonds de roulement et de réserves au titre des ressources ordinaires et des autres ressources. L'Administrateur prie le Conseil d'administration notamment d'approuver : a) sa recommandation tendant à constituer une réserve pour les activités financées par les autres ressources, ainsi que le mécanisme proposé pour l'alimenter; et b) la formule recommandée pour calculer le niveau de la réserve opérationnelle du PNUD. Le deuxième rapport contient les observations du CCQAB. Ces rapports avaient été initialement présentés au Conseil d'administration pour qu'il les examine à sa deuxième session ordinaire de 1999. Par sa décision 99/7, le Conseil a décidé d'en reprendre l'examen à sa session annuelle de 1999.

Le document de séance DP/1999/CRP.9 contient les observations de l'Administrateur sur les conclusions que le CCQAB a formulées dans son rapport sur le document DP/1999/5/Rev.1 et propose une modification à la formule de

/...

calcul de la réserve pour les activités financées à l'aide des ressources ordinaires, qui tiendrait compte du principal souci du Comité consultatif concernant le montant de la réserve sans pour autant renoncer aux améliorations que représente la nouvelle formule.

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD ET AU FNUAP

POINT 10. AUDIT ET CONTRÔLE INTERNES

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

PNUD : Activités d'audit et de contrôle internes : DP/1999/23
rapport de l'Administrateur

Ce rapport donne des précisions sur les services d'audit et de contrôle internes fournis par le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1998.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être faire des observations sur le rapport.

UNOPS : Contrôle interne : rapport du Directeur exécutif DP/1999/22/Add.2

Ce rapport fournit des précisions sur les services d'audit interne fournis par le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD sur les activités opérationnelles de l'UNOPS pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1998.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être faire des observations sur ce rapport.

FNUAP : Audit et contrôle internes : rapport DP/FPA/1999/8
du Directeur exécutif

Le rapport présente au Conseil d'administration un résumé des activités d'audit et de contrôle internes du FNUAP en 1998.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, en s'inspirant des éléments figurant dans le document susmentionné.

POINT 15. MISSIONS DE VISITE

Mission de visite au Brésil DP/1999/CRP.8

Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du rapport sur la mission de visite au Brésil, qui a eu lieu du 20 au 28 février 1999 et à laquelle ont participé des représentants de 17 membres du Programme.

/...

DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP

POINT 11. RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF POUR 1998

Le Conseil d'administration sera saisi des documents ci-après :

Rapport du Directeur exécutif pour 1998 : priorités du programme	DP/FPA/1999/7 (Part I)
Rapport du Directeur exécutif pour 1998 : aperçu statistique	DP/FPA/1999/7 (Part I)/Add.1
Rapport du Directeur exécutif pour 1998 : efficacité des programmes	DP/FPA/1999/7 (Part II)
Rapport du Directeur exécutif pour 1998 : aperçu régional	DP/FPA/1999/7 (Part III)

Le rapport annuel du Directeur exécutif donne une vue d'ensemble des activités entreprises par le FNUAP en 1998 pour mettre en oeuvre son programme ainsi que des efforts déployés pour renforcer les programmes dans les trois domaines de base. On trouvera également un bref aperçu des travaux entrepris par le Fonds dans chacune des régions visées. Dans la partie statistique figurent les données chiffrées pour 1998 sur les programmes et les finances.

Le Conseil voudra peut-être procéder à un échange de vues sur les rapports susmentionnés.

POINT 12. PLAN DE TRAVAIL ET DEMANDE DE POUVOIR D'APPROBATION
DES DÉPENSES AU TITRE DES PROGRAMMES

Le Conseil d'administration sera saisi du document ci-après :

Plan de travail pour 2000-2003 et demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes	DP/FPA/1999/9
--	---------------

Le plan de travail examine l'utilisation que le Fonds a faite de ses ressources en 1998, décrit son plan de travail pour 2000-2003, en fournissant notamment des informations sur les ressources prévues et l'utilisation proposée des ressources disponibles, et présente les demandes de pouvoir d'approbation des dépenses prévues au titre des programmes pour 2000.

Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision s'inspirant des éléments figurant dans le document DP/FPA/1999/9.

Le Conseil d'administration sera également saisi du document suivant :

Ressources allouées aux programmes et projets de
pays du Fonds des Nations Unies pour la population
approuvés par l'ancien et le nouveau Conseil
d'administration et utilisation de ces ressources

DP/FPA/1999/10

En application de la décision 84/21 de l'ancien Conseil d'administration, ce rapport annuel présente au nouveau Conseil d'administration des informations sur les ressources allouées aux programmes et projets de pays du FNUAP approuvés par l'ancien et le nouveau Conseil.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport.

POINT 13. STRATÉGIE EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Rapport sur la mise en oeuvre de la stratégie du FNUAP
en matière d'information et de communication

Rapport oral

Un rapport sur la mise en oeuvre de la décision 97/13 relative à la stratégie du FNUAP en matière d'information et de communication sera présenté oralement au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport oral.

POINT 16. QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur l'initiative de l'Organisation mondiale
du commerce en faveur des pays les moins avancés

Rapport oral

On présentera oralement au Conseil d'administration un rapport intérimaire sur les activités du PNUD et des autres organismes coparrainant l'initiative en vue d'appliquer le cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et aux activités commerciales en faveur des pays les moins avancés.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport oral.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida

Rapport oral

Comme l'a demandé le Conseil d'administration, un représentant de l'ONUSIDA présentera un rapport oral sur les activités de l'ONUSIDA en 1998 telles qu'elles se rapportent au PNUD et au FNUAP.

Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note du rapport oral.

/...

Annexe

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD ET DU FNUAP
SESSION ANNUELLE DE 1999
(14-23 JUIN 1999)

Jour/date	Heure	Point	Thème
Lundi 14 juin	Matin	1	Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour et du plan de travail; approbation du rapport sur la deuxième session ordinaire de 1999
		2	PNUD : Rapport annuel de l'Administrateur
	Après-midi	2	PNUD : Rapport annuel de l'Administrateur (suite)
Mardi 15 juin	Matin	3	PNUD : Suivi de la réforme de l'Organisation des Nations Unies
	Après-midi	4	PNUD : Évaluation
Mercredi 16 juin	Matin	5	PNUD : Cadres de coopération de pays et questions connexes
		14	Questions financières, budgétaires et administratives : gestion des risques financiers au PNUD
	Après-midi	6	PNUD : Stratégie en matière d'information et de communication
Jeudi 17 juin	Matin	7	PNUD : Mobilisation des ressources
		8	PNUD : Coopération technique entre pays en développement
	Après-midi	9	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Vendredi 18 juin	Matin		DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD ET AU FNUAP
		10	Audit et contrôle internes
		15	Rapport de la mission de visite au Brésil
	Après-midi		MANIFESTATION SPÉCIALE Secteur privé en Afrique : rôle du PNUD
Lundi 21 juin	Matin		DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP
		11	FNUAP : Rapport du Directeur exécutif pour 1998
	Après-midi	11	FNUAP : Rapport du Directeur exécutif pour 1998 (suite)
Mardi 22 juin	Matin	11	FNUAP : Rapport du Directeur exécutif pour 1998 (suite)
	Après-midi	12	FNUAP : Plan de travail et demande de pouvoir d'approbation des dépenses au titre des programmes
Mercredi 23 juin	Matin	13	FNUAP : Stratégie en matière d'information et de communication
	Après-midi	16	Questions diverses — Rapport sur l'initiative de l'Organisation du commerce mondial en faveur des pays les moins avancés — Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida Décisions en suspens
